Conditions générales de vente des Entretiens Enseignants-Entreprises 2018

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription d'un participant aux Entretiens Enseignants Entreprises 2018 organisés par l’Institut de l’Entreprise, dont le siège social se situe sis 29 rue de Lisbonne, 75008 Paris, représenté par Monsieur Paul ALLIBERT en sa qualité de Directeur général.

Le fait de s'inscrire en ligne aux Entretiens Enseignants Entreprises 2018 implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente. L’Institut de l’Entreprise se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

1. **Inscription nominative** :

L'inscription est individuelle, nominative et non cessible. En aucun cas elle ne peut être échangée ou cédée en cas d'absence du participant.

1. **Modalités de l'inscription** :

Les inscriptions se font en ligne sur le site [www.eee.melchior.fr](http://www.eee.melchior.fr)

1. **Tarifs**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Prestation | Inscription individuelle | Inscription en groupe d’un même établissement  (dès 2 personnes) | Délégation académique |
| FORMULE 1  (2 jours sans nuitée) | 15 € | 12 € | 15 € |
| FORMULE 2  (2 jours + 1 nuitée (du mardi) | 50 € | 40 € | 105 € |
| FORMULE 3  (2 jours + 2 nuitées (du lundi et du mardi) et le diner du lundi) | 77 € | 62 € | 132 € |

1. **Mode de paiement** :

Pour les commandes en ligne, seul le paiement par carte bancaire est autorisé. La liste des types de cartes bancaires acceptées est énoncée sur le site.

Tout paiement par carte bancaire est débité dès la validation finale de la commande.

Tout mode de paiement non prévu aux présentes conditions générales de vente sera refusé par l’Institut de l’Entreprise

1. **Confirmation d'inscription** :

La confirmation auprès du participant se fait uniquement par E-mail. Vérifiez que votre adresse électronique soit bien mentionnée. En aucun cas la même adresse électronique ne peut être utilisée sur plusieurs inscriptions.

1. **Prise en charge** :

Dans le cadre d’une participation via la délégation académique, les frais de participation et de transport sont soit directement réglés en ligne par l’Académie, soit avancés par le participant qui se fera ensuite rembourser par son académie. Dans le cas où un participant se serait déjà inscrit à titre individuel, il doit contacter les organisateurs ([eee@idep.net](mailto:eee@idep.net)) qui modifieront son inscription en conséquence. Il lui sera alors demandé de régler en ligne le différentiel de tarif. Une facture lui sera alors adressée par e-mail.

1. **Facture** :

Elle est émise sur les bases d'une facturation HT majorée de la TVA en vigueur et adressée par e-mail à l’issue du règlement par le participant.

1. **Clôture des inscriptions** : vendredi 24 août à 17 heures.
2. **Annulation** :

Aucun remboursement ne sera possible une fois l’inscription payée.

En application de l’article L121-21-8 du Code de la consommation, l’achat de billets des foires et salons ne peut faire l'objet d'un droit de rétractation.

1. **Remboursement frais de transport**

Sur justificatif, les frais de transport des participants seront remboursés à hauteur de 130 euros maximum par personne.

Le détail de la procédure et les dates limites seront disponibles sur Melchior.fr